

MAIRIE DE RARAY

Madame Marjorie Hovette, secrétaire de mairie, vous accueille :
Le mardi : 14h 00 à 18h 00 et le vendredi : 14h 00 à 17h 00
7, rue Nicolas de Lancy - 60810 RARAY
Tél : 03 44 54 70 56 - email : mairiederaray@wanadoo.fr
www.raray.fr


N° d'appel d'urgence
Emergency telephone numbers

112
Numéro d'appel d'urgence européen
European emergency telephone number

15
SAMU
Service d'Aide Médicale Urgente
Hospital-operated ambulance

17
POLICE SECOURS
Police

18
POMPIERS
Fire Brigade

114
Numéros réservés pour personnes sourdes ou malentendantes
Reserve numbers for deaf people or hard of hearing

Les numéros d'appels d'urgence sont réservés aux vraies situations de détresse. N'en abusez pas. © Illustration AdobeStock



BRIGADE DE GENDARMERIE DE VERBERIE
 du lundi au vendredi
 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
 le samedi de 9h00 à 12h00
 Fermée les jours fériés
Le dimanche et les jours fériés
 la brigade de Pont-Sainte-Maxence
 est ouverte pour les urgences

CABINET MÉDICAL À RULLY

5, la cour du Clos des Maréchaux - 60810 RULLY



CABINET MÉDECINS GÉNÉRALISTES :
Docteur VALLIER Olivier - Tél. 03 44 54 04 20
Docteur DUSSAUSSOY Hélène
Tél. 03 44 54 04 20 et www.doctolib.fr

CABINET INFIRMIÈRES :
Tél. 09 62 55 08 16.

ORTHOPHONISTE :
Lucie RODRIGUES - Tél. 06 46 93 54 81

SANTÉ

- Médecin de garde nuits, dimanche et jours fériés: 15
- Urgences médecins de l'Oise 24h/24 : 06 44 66 44 66
- Pharmacie de garde : 32 37
- Urgence dentaire dimanche et jours fériés : 03 44 23 25 31
- Centre antipoison Compiègne : 0800 59 59 59
- GHPSO (Groupe Hospitalier Public Sud de l'Oise)
- Senlis : 03 44 21 70 00 ; Creil : 03 44 61 60 00
- Centre hospitalier intercommunal de Compiègne-Noyon : 03 44 23 60 00

SOCIAL

- Urgences sociales : 115
- Allo enfance maltraitée : 119 et SOS femmes battues : 39 19
- Viols femmes informations : 0 800 05 95 95
- Numéro national d'urgence pour les enfants disparus : 116000



Alexandra vous accueille à :
L'AGENCE POSTALE COMMUNALE DE RULLY - 03 44 58 74 60
9, Grande rue - 60810 RULLY

- Lundi 9h00 - 12h00
- Mardi 15h00 - 18h00
- Mercredi Fermé
- Jeudi 13h00 - 16h00
- Vendredi 9h00 - 12h00
- Samedi Fermé

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE DE BARBERY - 03 44 60 36 88
1, rue de puits - 60810 BARBERY

- Lundi Fermé
- Mardi 9h00 - 12h00
- Mercredi 8h30 - 12h00
- Jeudi 16h30 - 19h00
- Vendredi Fermé
- Samedi 9h00 - 12h00

COLLECTE DES POUBELLES

RAPPEL : POIGNÉE DES BACS CÔTÉ RUE

- **DÉCHETS VERTS** le lundi à sortir la veille à partir de 19h
- **BAC JAUNE « TRI SÉLECTIF »** le jeudi à sortir après 14h
Tous les emballages alimentaires, papiers, cartonnages et magazines, en vrac dans le sac pas de sac noir
- **BAC ORDURES MÉNAGÈRES** le vendredi à sortir pour 14h
Pas de pile, ni de verre, ni d'appareil électrique. Sacs fermés dans le bac - **Sacs noirs au sol non collectés**

ALLO ENCOMBRANTS

► N° Vert 0 800 00 39 19

Liste des Encombrants acceptés, flashez le QR Code



- **CONTENEUR À VERRE - CHEMIN D'HULEUX**
les bouteilles, les pots (confitures, cornichons, yaourts en verre, sans les couvercles...)

Service Environnement de la CCSSO
environnement@ccsso.fr

DÉCHETTERIES DE :

BARBERY-VERBERIE-CREPY-EN-VALOIS

Accessibles aux particuliers, horaires annuels :

- Mardi au samedi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h
- Dimanche : 9 h à 12 h
- Fermeture lundi et jours fériés

N° Vert : 08 00 60 20 02 - <https://www.smdoise.fr/>

MARCHÉS AUTOUR DE RARAY

- **SENLIS (13 km)**
Mardi et vendredi de 9h00 à 13h00
Centre Ville.
- **PONT-SAINT-MAXENCE (14 km)**
Mardi de 8h00 à 13h00
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
Vendredi de 8h00 à 13h00
Place Leclerc.
- **VERBERIE (7,7 km)**
Mercredi de 8h00 à 13h00
Centre Ville.



© Photo AdobeStock

RARAY

info

Le petit journal
des Rarétiens



RARAY Info - est une publication gratuite de la Mairie de RARAY - Directeur de la publication : Jean-Marc de La Bédoyère
Gestion des articles : Claude Bonte, Marjorie Hovette & Jean-Raynald Trotin - Photo de couverture : © Claude Bonte
Toute reproduction, même partielle est interdite. Toutes les photos et illustrations sont soumises au droit à l'image.

Conception et réalisation : © Claude Bonte - www.amphets.fr
Tirage : 120 exemplaires - Imprimé par SMI - 60 CLERMONT

VISITER LE SITE DE RARAY
FLASHEZ LE QR CODE





Le bâtiment de notre mairie était autrefois le presbytère du village, construit au début du XVII^e siècle. Le portail monumental et le mur qui lui est contiguë, sont inscrits aux Monuments historiques depuis le 15 avril 1988.

Il constitue un rare exemple d'architecture Renaissance encore intact dans un petit village picard.

Le portail sur rue du presbytère de Raray est daté de 1621, par inscription gravée au fronton, il se compose d'un élégant arc cintré, reposant sur des tailloirs et ponctué d'une clé en bossage.

Le fronton cintré qui le surmonte est soutenu par une corniche moulurée et est dominé par une petite boule.
(Copyright de la notice © Monuments historiques, 1992)

©Photo Claude Bonte

SOMMAIRE

Édito	3
Fête du village - 28 juin	4-7
L'art en chemin - 12 ^{ème} édition	8-9
Bilan du mandat 2023-2025	10-15
Le budget 2025, en quelques chiffres	16-17
Election municipale 2026, ce qui change	18-19
Office de tourisme de Chantilly-Senlis	20-27
Attention aux piqûres de moustiques et tiques	28
S'inscrire sur les listes électorales.....	29
Voter par procuration	29
Les plantes toxiques autour de nous	30-32
Les règles de civisme	33
La gestion des déchets à Raray (CCSSO).....	34-35
L'Atelier des Arts	36
Patrimoine et curiosités	37-38
Journées Européennes du Patrimoine	38
Le carnet de Raray	38
Les activités de Raray	39
Raray pratique	40

ÉDITO

Chères Rarédiennes, chers Rarédiens,

Dans un contexte de fortes contraintes budgétaires et de réduction des recettes communales, le conseil municipal a fait le choix de ne pas organiser de cérémonie des vœux en janvier dernier. L'année 2025 a donc commencé sans festivités, mais avec la volonté intacte d'agir pour notre commune.

Une commune dynamique grâce à l'engagement de tous

Raray reste un village où il fait bon vivre grâce à l'implication de chacun : élus, bénévoles, associations comme Fêtes et Loisirs, partenaires et habitants. Chaque projet abouti est le fruit d'un travail collectif et d'un dialogue constant.

Solidarité envers les plus jeunes

L'école élémentaire de Rully continue son engagement contre le harcèlement scolaire à travers le programme pHARe. Enseignants, animateurs, parents et élus unissent leurs efforts pour garantir un cadre apaisé et bienveillant.

Construire l'avenir ensemble

Face aux défis à venir, l'équipe municipale reste mobilisée.

En 2024, des travaux de voirie ont été réalisés rue Antoine de La Bédoyère, avec le soutien financier de l'État et du Département.

En 2025, nous avons modernisé l'éclairage public, remplacé par des lampes LED, plus économes en énergie.

Notre engagement reste intact : construire un avenir commun, fondé sur l'écoute, la solidarité et l'intérêt général.

Dans ce numéro de Raray Info, vous découvrirez les chantiers réalisés depuis juin 2023, ceux à venir, ainsi que des informations pratiques pour les prochaines élections municipales.

Nous vous donnons rendez-vous le 20 septembre 2025 pour notre pot de rentrée et accueillir les nouveaux habitants.

Très Cordialement,

Jean-Marc de LA BÉDOYÈRE,
Maire

FÊTE DU VILLAGE

28 JUIN 2025

Quand l'été s'installe et que le soleil dore les pierres anciennes de notre village, un parfum de fête flotte dans l'air, doux mélange de rires, et de souvenirs à venir. Chaque année, la fête du village est une parenthèse enchantée, un moment suspendu où le quotidien laisse place à la magie simple des retrouvailles et des traditions.

Cette année encore, la cour de la mairie s'est parée de guirlandes et de couleurs, accueillant avec générosité les habitants et amis venus partager un soir d'été hors du temps. Au cœur des festivités, les verres de sodas et les flûtes de champagne s'entrechoquent tandis que la poêlée provençale mijote, réunissant les convives dans un ballet d'arômes et de conversations animées.

Les enfants courent entre les tables, les anciens racontent les souvenirs des fêtes passées, et le DJ s'installe derrière ses platines, faisant monter peu à peu le son pour une nuit rythmée de sons électrisants et de pas de danse sous les étoiles.

La fête du village, c'est bien plus qu'un événement : c'est une célébration de lien et de partage. C'est l'écho d'un passé vivant, porté par les voix et les pas de ceux qui, chaque année, perpétuent ce rendez-vous du cœur. Merci aux bénévoles de l'Association Fêtes et Loisirs.

Voici, à travers ce reportage photo réalisé par Patrick Gheraert, quelques éclats de cette belle nuit d'été, des instants volés, des regards complices, des éclats de rire, et cette chaleur si particulière que seules les vraies fêtes de village savent offrir.

L'INSTALLATION



LE COCKTAIL



FÊTE DU VILLAGE

28 JUIN 2025

LE REPAS : LA POÊLÉE PROVENCALE



LA SOIRÉE : PETITS ET GRANDS SUR LA PISTE



L'ART EN CHEMIN

12^{ème} édition

LA NOUVELLE ÉDITION S'OUVRE CET ÉTÉ À :

Auger-Saint-Vincent, Barbery, Chamant, Chantilly, Chevières, Crépy-En-Valois, Ermenonville, Fleurines, Fresnoy-Le-Luat, Pierrefonds, Plailly, Raray, Rully-Bray, Senlis, Trumilly et Verberie.



Née à Rully dans le sud de l'Oise en 2013, L'Art en chemin ouvre des chemins à l'art et aux lettres dans les communes accueillant l'association.

Un seul thème commun à tous les artistes :

« SOURCE(S) ET RESSOURCES »

Jean-Pierre Langellier, journaliste, écrivain, nous a fait l'honneur et la joie d'être le parrain de la 12^{ème} édition de L'Art en chemin.

Au cours de ces événements, le public peut se familiariser avec des œuvres d'une quarantaine d'artistes (peintures, sculptures, photographies, installations), mais aussi d'une trentaine de textes courts (nouvelles et poèmes) disposés sur des bancs le long des chemins d'une quinzaine de communes de l'Oise.

En 2025, Chantilly, Crépy-en-Valois, Ermenonville et Pierrefonds accueilleront pour la première fois les expositions ou des activités de l'Art en chemin.

Le Festival de l'Art en chemin c'est également du spectacle vivant, des visites guidées, des randonnées à pied et à vélo, la découverte

À Raray, exposition rue Nicolas de Lancy et sur le mur de la mairie, jusqu'au 12 octobre 2025.



Deux œuvres grand format de Claire Madelin « Chamelier tchadien » (aquarelle) et Elena Sanchez « Lala » (huile sur toile).

Six photos de Chantal Pérot accompagnés de six textes écrits par Les Ateliers d'Expressions (Adex),

Six peintures petits formats de Emmanuelle Capet « Champ du soir », Jacques Blanpain « Mise en mouvement », Christine Bourcey « Reflets », Kathleen Gilroy « Adref », Valérie Heurtaut « Soleil brulant », Chrystelle Lamoureux « Golden age ».

Sur trois bancs six nouvelles d'auteurs contemporains pour lecture
(les deux bancs de l'aire de jeux et le banc de la place du cimetière).

<https://www.lartenchemin.com/leacutedition-2025.html>

Un montage sous le soleil, jeudi 26 juin 2025

Merci à Pierre Lecuyer et Jacques Bonte (habitants de Raray),
à Christine Décarsin (secrétaire de L'Art en Chemin) et à Gérard Oury (vice-président de L'Art en Chemin)
pour leur présence et leur aide à l'installation, aux côtés d'Alain Bron, pour cette édition 2025.



Inauguration samedi 28 mars 2025



Elena Sanchez, peintre, devant son huile sur toile « Lala » et Jean-Marc de La Bédoyère

Chantal Pérot, sa passion pour la photographie elle l'exerce le plus souvent en terre picarde !

Les Adex écrivent des poèmes pour les photos de Chantal Pérot.

Christine Bourcey, peintre nous décrit son huile sur toile « Reflets » (Japon) de 2023

Alain Bron nous présente « Golden age » une toile, de Chrystelle Lamoureux de 2022

LES RÉALISATIONS

JUIN 2023 - JUILLET 2025

DES FINANCES SAINES

BUDGET 2025

POURSUIVRE LES PRIORITÉS MALGRÉ LE CONTEXTE INCERTAIN



**VOIRIE
ESPACES VERTS**

Comme chaque année, le budget communal constitue un moment clé de notre vie démocratique. Il traduit concrètement les priorités de la municipalité, en lien avec vos attentes et les réalités de notre territoire. Pour 2025, nous avons élaboré un budget responsable, ambitieux et tourné vers l'avenir.

Malgré un contexte national marqué par des incertitudes économiques et des contraintes financières croissantes, notre commune continue de faire preuve de rigueur dans la gestion de ses finances. Grâce à une mobilisation optimale des subventions, nous maintenons notre capacité à investir sans emprunt. Notre dernier emprunt date de 2017

MAINTENIR LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS
Subventions octroyées aux associations années après années.

- ✓ Association Fêtes et Loisirs,
- ✓ Epsoval (Épicerie solidaire),
- ✓ FC Ruraville (Foot Rully),
- ✓ L'Art en Chemin,
- ✓ L'Atelier des Arts,
- ✓ Tennis Club de Rully.

Et notre soutien à l'école communale de Rully dont nous dépendons pour les enfants de Raray.

105 K€

ÉCOULEMENTS DES EAUX PLUVIALES DE LA RUE ANTOINE DE LA BÉDOYÈRE (IMPAIR DU 1 AU 11 ET PAIR DU 2 AU 8)
Depuis les travaux effectués pour les canalisations d'eau potable et malgré la réfection de la chaussée au cours de l'été 2021, les problèmes d'écoulement des eaux pluviales demeuraient. Remise à plat des points haut et bas, mise en place de bordures, puisards et pavés pour faciliter l'écoulement. (Novembre 2024).
**COMMUNE 41 K€
SUBVENTIONS (DETR ET DÉPT) 64 K€**

97,3 K€

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS
Prestation complète d'entretien adaptée aux différentes saisons pour le village et le hameau de la Borde (tonte, taille d'arbres et de haies, binage, engazonnement, plantations...).

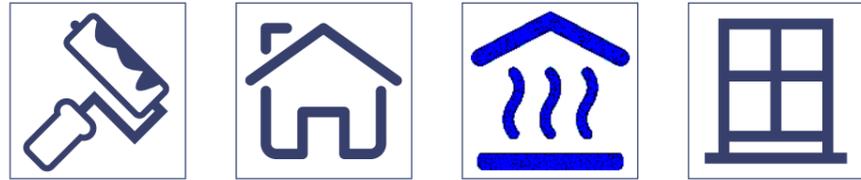
35,74 K€

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
34 POINTS LUMINEUX REMPLACÉS PAR DES LEDS ET AJOUT D'UN LAMPADAIRE (18, rue Antoine de La Bédoyée)
Remplacement complet des lampes énergivores au profit de LEDS. La consommation électrique va diminuer (Mars 2025).
• 34 points lumineux 31,11 K€
• Ajout d'un point lumineux 4,63 K€
**COMMUNE 11,92 K€
SUBVENTIONS (DETR ET DÉPT) 23,82 K€**

POUR INFO :
• Tous les montants sont indiqués en TTC,
• Les subventions sont calculées sur le HT,
• CCSSO - FONDS DE CONCOURS sont calculées aussi sur le HT.

LES RÉALISATIONS

TRAVAUX BÂTIMENTS LOCATIFS PUBLICS ET PATRIMOINE



CCSSO - FONDS DE CONCOURS

Au titre de son Pacte Financier et Fiscal, la Communauté de Communes Senlis Sud Oise a décidé de venir en appui de ses communes membres à travers la mise en place d'un dispositif de fonds de concours pour les soutenir dans leurs projets d'investissements.

11,7 K€

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'APPARTEMENT
1 bis, rue du Manoir
• 4 fenêtres (8,3 KF) - Décembre 2023
• Isolation du mur d'un dégagement (3,4 KF) - Décembre 2023.
COMMUNE 6,7 K€
CCSSO - FONDS DE CONCOURS 5,0 K€

16,3 K€

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA MAISON
3, rue du Manoir
• 2 fenêtres et une porte (2,8 KF) - Février 2023,
• Pompe à chaleur pour le chauffage et ballon d'eau chaude électrique (salle de douche et cuisine) 14,5 KF - Juillet 2023
COMMUNE 9,45 K€
CCSSO - FONDS DE CONCOURS (POMPE À CHALEUR) 6,85 K€

6,5 K€

LOGEMENTS LOCATIFS
1 bis, rue du Manoir
• Peinture (2,4 KF) - décembre 2024
• Installation d'un radiateur électrique (0,5 KF) - janvier 2025).
2, rue du Son
• Peinture (3,3 K€) - Novembre 2024
• Electricité (0,3 K€) - Novembre 2024

2,3 K€

LOCAL POUBELLE DES LOCATAIRES DE LA RUE DU SON
• Coulage d'une dalle de béton et pose d'une porte en bois - Juin 2025
COMMUNE 1,35 K€
CCSSO - FONDS DE CONCOURS (EN ATTENTE DE VERSEMENT) 0,95 K€

JUIN 2023 - JUILLET 2025



MAIRIE

5,5 K€

Peinture des volets, porte d'entrée - Mars 2025.

10,8 K€

Réfection de la cour de la mairie avec la mise en place d'un géotextile et de matériaux de carrière concassés pour ralentir et réduire la pousse des mauvaises herbes - Juin 2025

COMMUNE 6,3 K€
CCSSO (EN ATTENTE DE VERSEMENT) 4,5 K€



ÉGLISE
SAINT-NICOLAS

1,5 K€

Scellement du coq (2024)

7,5 K€

Pavés extérieurs - Novembre et décembre 2024.

COMMUNE 4,4 K€ - CCSSO - FONDS DE CONCOURS 3,1 K€

3 K€

Pictage et rejointement angle baptistère pour lutter contre l'humidité - Décembre 2024.

Lors de la visite en décembre 2024 du lieutenant des pompiers de Verberie, plusieurs recommandations ont été faites afin de renforcer la sécurité de l'église Saint-Nicolas.

Il a notamment été demandé :

- La suppression de tous les tableaux en bois soutenant des installations électriques dans la sacristie, le tableau électrique général et dans le chœur, le tableau de commande de l'horloge et des cloches,
 - La suppression des prises multiples dans le chœur,
 - L'installation d'une alarme incendie ainsi que d'une alarme intrusion, comme l'avait déjà suggéré la DRAC en août 2024.
- Ces améliorations ont été mises en œuvre dans l'intérêt de tous, afin de garantir la sécurité de chacun et de préserver notre patrimoine commun.

5,4 K€

Alarme incendie et intrusion (Avril 2025).

COMMUNE 3,14 K€ - CCSSO - FONDS DE CONCOURS (EN ATTENTE DE VERSEMENT) 2,26 K€

1,6 K€

Prise terre (Octobre 2024)
Panneau électrique de la sacristie (Avril 2025)

2,25 K€

Tableau de l'horloge et des cloches (Juin 2025).

COMMUNE 1,32 K€ - CCSSO - FONDS DE CONCOURS (EN ATTENTE DE VERSEMENT) 0,93 K€

19,7 K€

ENTRETIEN ET SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS PUBLICS ET LOCATIFS (Juin 2023 - Juillet 2023)
 DUPONT THERMIQUE (chaudières fioul), FRASIER (alarmes), HUCHEZ (vérification cloches et horloge), LEGRAND (nettoyage gouttières), SIFRRAP (vérification des extincteurs), SOCOTEC (vérification électrique)...

1,5 K€

COMMUNICATION
 Impression de 2 numéros du RARAY INFO (2023 et 2024)



EN COURS

AOÛT 2025 - FÉVRIER 2026



VOIRIES

108 K€

POURSUITE DES TRAVAUX D'ÉCOULEMENT DES EAUX PLUVIALES 61,8 K€

Réfection bordures de trottoirs et reprises des caniveaux dans les rues :

- de la Bédoyère (côté pair du 10 à la rue du Manoir)
- du Manoir
- de Monchy
- Nicolas de Lancy

AMÉNAGEMENT DE VOIRIES DANS LA COMMUNE 46,2 K€

- Création de stationnements au 4 et 13 rue Nicolas de Lancy,
- Recharge de gravillons dans l'allée rue Nicolas de Lancy,
- Reprise de bordures rues Nicolas de Lancy, Solette,
- Reprise des caniveaux rues du Manoir...

COMMUNE 52,37 K€ - SUBVENTION DETR 20,63 K€
 CCSSO FONDS DE CONCOURS - CONVENTION SIGNÉE 35 K€

42 K€

MISE EN SÉCURITÉ DU CARREFOUR RUE DU MANOIR

Les camions qui entrent ou sortent au niveau du 12, rue du Manoir ont une mauvaise visibilité. Par ailleurs, beaucoup d'automobilistes roulent trop vite sur cet axe au quotidien

COMMUNE SI ACCORD DPT 19,26 K€ (SANS ACCORD 29,76 K€)
 CCSSO FONDS DE CONCOURS - CONVENTION SIGNÉE 12,24 K€
 SUBVENTION DEMANDÉE EN ATTENTE D'ACCORD DPT 10,50 K€

PROJETS

AOÛT 2025 - FÉVRIER 2026

TRAVAUX BÂTIMENTS PUBLICS ET PATRIMOINE



MAIRIE

8,7 K€

Réfection pignon gauche mairie type joint de pierre 42m²



ÉGLISE SAINT-NICOLAS

22,17 K€

- Charpente restauration du faitage du clocher 1,8 K€
- Installation du chauffage 21,9 K€
- Deux lustres dans la nef
- Un panneau dans le chœur
- Diverses prises dans le chœur et la sacristie 0,27 K€



DES PROJETS QUI ÉTAIENT À L'ÉTUDE QUI ONT ÉTÉ ABANDONNÉS

Rénovation énergétique :

Salle d'exposition : isolation du toit,
 Maison 3, rue Manoir : 8 fenêtres et 1 porte.

Installations de cuisines aménagées dans les logements :

Studio : 2, rue du Son,
 Appartement : 1 bis, rue du Manoir,
 Maison : 3, rue Manoir.

DES PROJETS ÉVENTUELS

Rénovation énergétique

Salle d'exposition : 6 fenêtres (17,5 K€)

Hameau de la borde

La réalisation d'une chicane sur la D 554 en direction de Néry à la sortie de La Borde.

LE BUDGET 2025

EN QUELQUES CHIFFRES



LORS DE LA SÉANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
SAMEDI 29 MARS 2025
LE BUDGET COMMUNAL A ÉTÉ VOTÉ
À L'UNANIMITÉ PAR LES ÉLUS DE RARAY.

Le budget 2025 de notre commune s'inscrit dans une volonté simple mais essentielle : prendre soin de notre village, de ses infrastructures, de son cadre de vie, et de ce qui fait son identité.

À travers une gestion rigoureuse et réaliste, nous avons fait le choix d'investir dans deux priorités qui répondent à vos attentes :

- ✓ l'amélioration de la voirie,
- ✓ la mise en valeur de notre patrimoine local.

En 2024

Dépenses réelles :

- ✓ 185 963,00 € en fonctionnement
- ✓ 29 699,00 € en investissement.

Recettes réelles :

- ✓ 237 376,00 € en fonctionnement
- ✓ 38 120,00 € en investissement.

Nous parvenons à dégager un excédent 51 413,00 € de fonctionnement.

Le budget établi, en prévision pour l'année 2025, est de :

- ✓ 331 525,00€ en fonctionnement,
- ✓ 365 769,00 € en investissement.

En 2025, une part importante de notre budget sera consacrée à la réfection des voiries communales. Qu'il s'agisse de renforcer la sécurité, d'améliorer la gestion des eaux pluviales, ces travaux répondent à une nécessité : offrir à chacun un village praticable, sûr et agréable à vivre.

Notre patrimoine, c'est notre mémoire collective. Qu'il s'agisse d'un bâtiment ancien, de notre église ou encore de notre cimetière, ils sont les témoins de l'histoire du village. En 2025, nous engageons des opérations ciblées de restauration et de mise en valeur, dans le respect de l'histoire et avec le souci de transmettre ce bien commun aux générations futures.

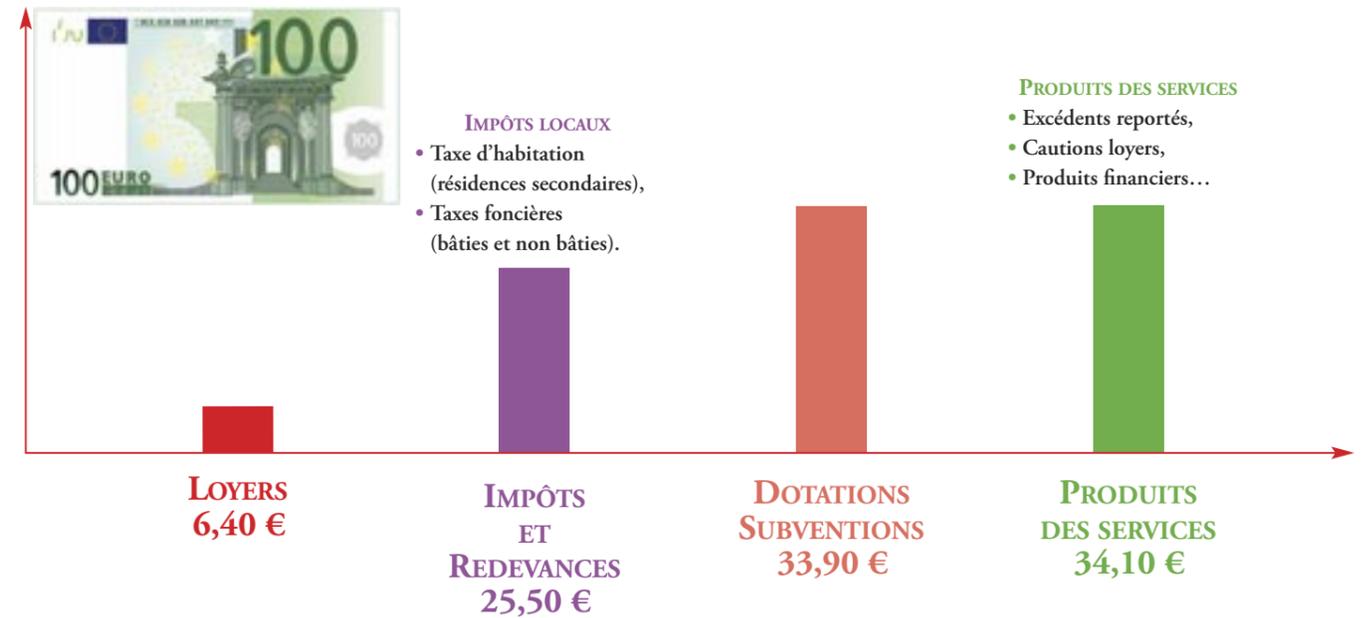
Ces investissements seront menés sans déséquilibrer nos finances et nous ferons appel à la Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO) dans le cadre du **Pacte Fiscal et Financier** avec le fond de concours de 112 500€, actuellement 50% de ce montant est validé, les 50% restants doivent faire l'objet d'une validation avant la fin de l'année 2025, validation valable en 2026.

Notre ambition est claire : améliorer le quotidien tout en respectant l'âme de notre village.

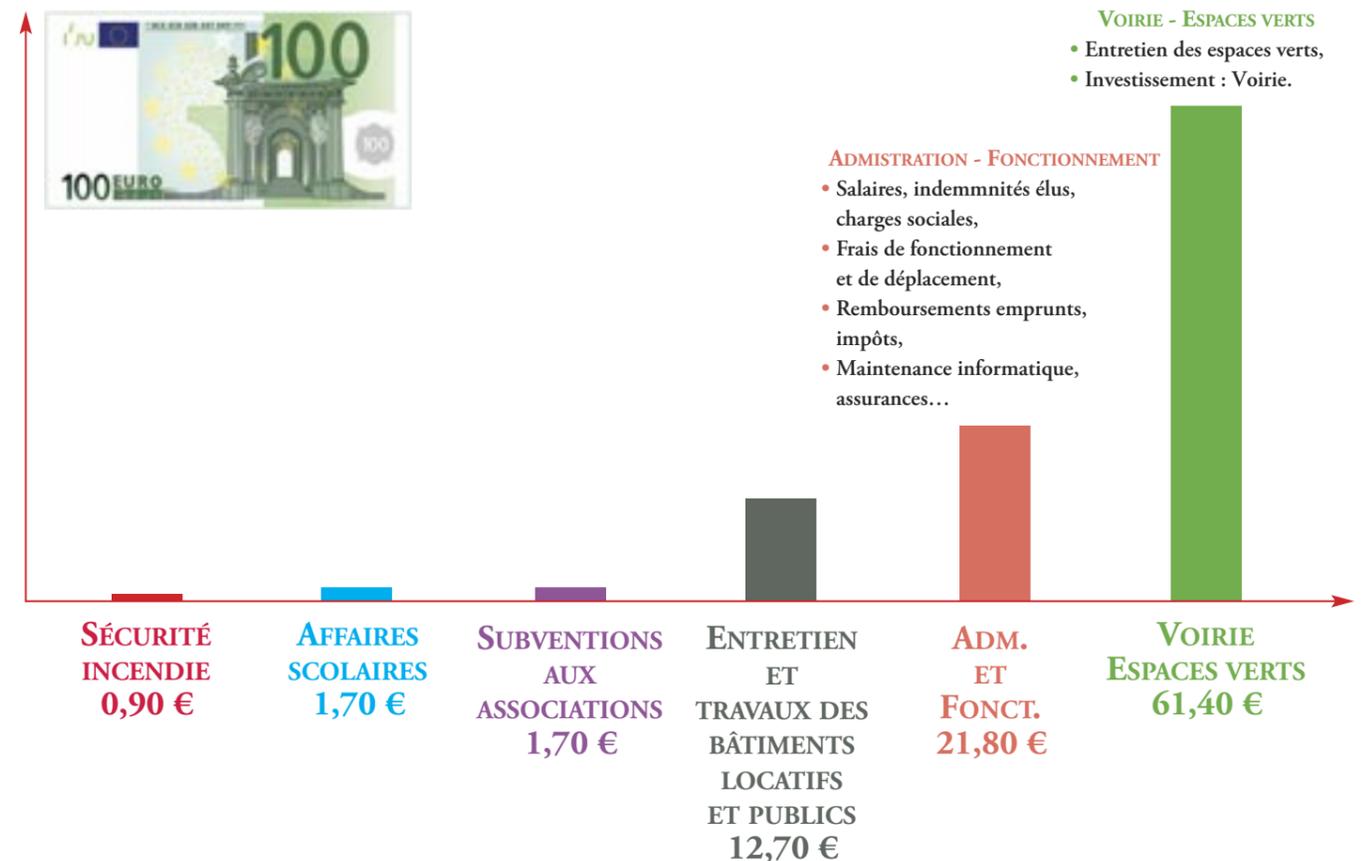
Ce budget en est notre feuille de route.

Merci pour votre confiance et votre engagement au quotidien.

QUAND LA MAIRIE REÇOIT 100,00€ D'OÙ VIENNENT-ILS ?



QUAND LA MAIRIE DÉPENSE 100,00€ À QUOI SERVENT-ILS ?



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 CE QUI CHANGE



MUNICIPALES 2026

UNIFORMISATION ET PARITÉ EN VIGUEUR

1. UN SCRUTIN UNIFIÉ POUR TOUTES LES COMMUNES

Pour la première fois, toutes les communes métropolitaines voteront selon **LE SCRUTIN PROPORTIONNEL** de liste à deux tours avec prime majoritaire.

Fini le scrutin majoritaire plurinominal traditionnel dans les petites communes comme la nôtre. Dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants les candidats doivent désormais déposer une liste complète (ou quasi complète).

2. FIN DU “PANACHAGE”

ET RÈGLES DE SÉLECTION DES LISTES

L'électeur ne peut plus barrer ou ajouter des noms individuellement (fin du panachage) : les listes sont désormais fermées. Toutefois, pour tenir compte des réalités locales, on peut présenter une liste incomplète (jusqu'à deux noms en moins). Il existera également des mécanismes pour organiser des élections complémentaires si le conseil municipal se trouve réduit en cours de mandat.

3. PARITÉ GARANTIE “FEMME–HOMME”

Important changement : l'obligation d'alterner les genres sur les listes s'étend à toutes les communes. L'objectif est d'assurer une parité stricte, avec un minimum de femmes sur les listes, même dans les petits villages.

4. DATES CLÉS

- ✓ La loi organique harmonisant le mode de scrutin a été votée début 2025 et sera applicable en mars 2026,
- ✓ À partir du 1^{er} septembre 2025, toute communication municipale devra être strictement séparée de la campagne électorale pour éviter l'inéligibilité des candidats, conformément aux articles L.52 1 et L.52 8 du Code électoral.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 CE QUI CHANGE

4. CONTEXTE : ENJEUX ET RÉSISTANCES

- ✓ La fin du panachage suscite un mélange d'enthousiasme et de réserves. Certains élus craignent de perdre en souplesse et en proximité, tandis que d'autres, voient là une opportunité de renforcer la cohésion de l'équipe municipale.
- ✓ L'urgence réside aussi dans la lutte contre la diminution du nombre de candidats : la crise démocratique locale inquiète, avec une pénurie de listes potentielles dans de nombreuses communes rurales.

CONCLUSION

Cette réforme majeure vise à moderniser et démocratiser les élections locales, tout en favorisant la parité et la cohésion d'équipe, même dans les plus petits villages comme le nôtre.

En étant proactif, transparent et inclusif, notre commune peut transformer cette transition réglementaire en opportunité de renouveau citoyen.

FICHE PRATIQUE : ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 CE QUI CHANGE POUR NOTRE VILLAGE

(121 habitants au 1^{er} janvier 2025)

QUAND AURONT LIEU LES ÉLECTIONS ?

- Mars 2026 (date exacte communiquée par la préfecture début 2026).
- Le mandat des élus reste de 6 ans (jusqu'en 2032).

NOUVEAU MODE DE SCRUTIN : CE QU'IL FAUT SAVOIR

1. VOTE PAR LISTE (PLUS DE PANACHAGE)

- Vous ne pourrez **plus rayer ni ajouter de noms** sur votre bulletin.
- Une seule **liste** à choisir **en bloc** (comme dans les grandes villes).
- Les listes peuvent être **complètes** (11 noms) ou **incomplètes** (minimum 9 noms).

2. PARITÉ FEMME–HOMME OBLIGATOIRE

- Les listes doivent **alterner une femme / un homme**. La parité s'applique même avec un nombre impair :
 - ✓ 6 femmes et 5 hommes ou 5 femmes et 6 hommes (11 noms)
 - ✓ 5 femmes et 4 hommes ou 4 femmes et 5 hommes (minimum 9 noms)
- Tant qu'il n'y a **qu'un seul candidat de plus d'un même sexe**, la règle de parité est respectée.

3. UN SEUL TOUR ? DEUX TOURS ?

- S'il y a **une seule liste ou si une liste obtient la majorité absolue au 1^{er} tour**, elle est élue.
- Sinon, **second tour** organisé une semaine après.

QUI PEUT SE PRÉSENTER ?

- Toute personne :
 - ✓ Âgée de 18 ans ou plus,
 - ✓ Inscrite sur la liste électorale de la commune, ou résidant fiscalement dans la commune depuis plus de 6 mois.
- Une **liste par ordre alterné Femme–Homme** doit être déposée à la préfecture dans les délais légaux (février 2026).

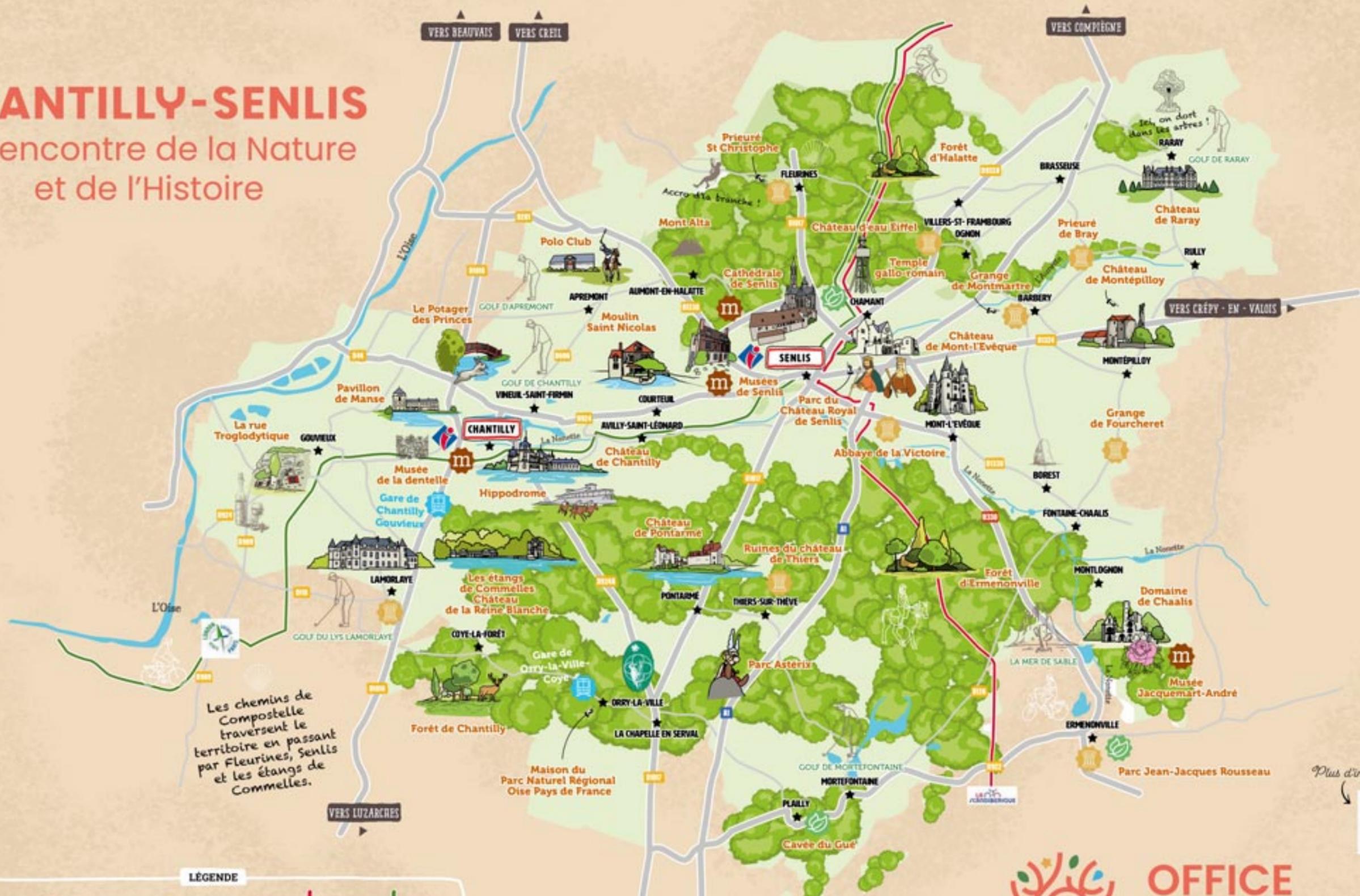
COMMUNICATION MUNICIPALE : ATTENTION AUX RÈGLES !

À partir du 1^{er} septembre 2025 :

- La commune doit suspendre ou neutraliser toute communication à caractère promotionnel.
- Cela concerne notamment les bulletins, le site internet et les réseaux sociaux municipaux.

CHANTILLY-SENLIS

La rencontre de la Nature et de l'Histoire



Les chemins de Compostelle traversent le territoire en passant par Fleurines, Senlis et les étangs de Commelles.

LÉGENDE

- Office de Tourisme
- Musée à visiter
- Point d'intérêt historique
- Site naturel
- Gare
- Véloroute Scandibérique
- Véloroute London Paris



OFFICE DE TOURISME
CHANTILLY-SENLIS

OFFICE DE TOURISME CHANTILLY - SENLIS



© Photo AdobeStock

Jean-Marc de La Bédoyère, vice-président en charge du Tourisme de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO), vous convie à un voyage unique au cœur du territoire de Chantilly-Senlis, où la nature et l'histoire s'entrelacent harmonieusement.

À travers les initiatives portées par l'Office de Tourisme Chantilly-Senlis, cette invitation est une véritable promesse de découverte : celle d'un patrimoine d'exception niché dans un écrin de verdure.

Venez à la rencontre d'un art de vivre, entre forêts majestueuses, monuments emblématiques et villages de caractère.



Senlis : Ruelle pavée et étroite - © Photo AdobeStock

UNE DESTINATION TOURISTIQUE UNIFIÉE DEPUIS 2019

Depuis 2019, la destination Chantilly-Senlis regroupe les atouts exceptionnels de deux pôles patrimoniaux majeurs : Chantilly et Senlis.

Ce projet est né de la volonté des Communautés de Communes du Sud de l'Oise (CCSSO) et de l'Aire Cantilienne (CCAC) de mutualiser les forces et les richesses de leurs 28 communes pour donner naissance à un territoire touristique cohérent, ambitieux, et visible au-delà de nos frontières.

Autour de ses villes-marques, la destination Chantilly-Senlis valorise également les forêts, les villages, les sites naturels, les événements culturels et les savoir-faire locaux. Le village de Raray, connu pour son château, son golf et son cadre préservé fait pleinement partie de cette dynamique collective.



OFFICE DE TOURISME CHANTILLY - SENLIS

DE NOUVEAUX OUTILS POUR NOS HABITANTS ET TOURISTES

L'Office de Tourisme propose aujourd'hui une gamme complète d'outils pour partir à la découverte de tous les points d'intérêt du territoire, des circuits de visite, des itinéraires nature ou vélo, des activités pour tous, et relaye l'ensemble des événements qui rythment notre calendrier.

Le site www.chantilly-senlis-tourisme.com vous permet de :

- ✓ Trouver des idées de sorties et d'activités à faire en famille ou entre amis
- ✓ Réserver des billets pour des spectacles ou des sites touristiques
- ✓ Découvrir des portraits d'artisans, de producteurs locaux ou de lieux secrets
- ✓ S'inscrire à la newsletter pour découvrir chaque mois les bons plans de la destination, mais aussi les jeux concours et avantages abonnés.

Pour en savoir plus sur les incontournables de la destination, retrouvez le guide touristique en mairie de Raray, où un point de documentation est régulièrement approvisionné.

DE NOUVEAUX BUREAUX D'ACCUEIL PENSÉS POUR NOS HABITANTS ET VISITEURS

Les deux bureaux d'accueil de l'Office de Tourisme, à Chantilly et à Senlis, sont en cours de transformation pour devenir de véritables lieux de vie et de découverte du territoire.

Bien plus que de simples guichets d'information, ces futurs espaces offriront :

- ✓ Une boutique valorisant les artisans, producteurs et créateurs locaux, avec des idées cadeaux, des produits gourmands et des objets du territoire
- ✓ Un espace d'interprétation moderne pour comprendre le territoire, ses paysages et son histoire et proposant des expositions temporaires pour faire vivre le patrimoine et les initiatives locales
- ✓ Des outils numériques simplifiés tels que la nouvelle application :

visitchantillysenlis.com

pour préparer son week-end ou sa sortie

Ces lieux seront également les vitrines de l'ensemble du territoire, y compris des communes rurales, des producteurs et artisans. Ils permettront aux visiteurs comme aux habitants de faire le plein d'idées, d'acheter local, de se cultiver et de partager l'esprit de la destination Chantilly-Senlis.

Le bureau d'accueil de Senlis sera inauguré au début de l'automne : les habitants de toutes les communes, sont invités à s'approprier ces nouveaux espaces, pensés aussi pour eux.

La rénovation du bâtiment de Senlis, conforme aux exigences architecturales du secteur sauvegardé, a été prise en charge par la CCSSO. Les aménagements intérieurs des deux bureaux d'accueil de Senlis et Chantilly sont financés par l'Office de Tourisme.



© DR - L'office de tourisme (Hôtel de l'Homme Sauvage)

OFFICE DE TOURISME CHANTILLY - SENLIS



BONUS DÉCOUVERTE : UN NOUVEAU CIRCUIT FAMILLE EN FORÊT D'HALATTE

La destination Chantilly-Senlis, ce sont aussi de nouveaux circuits de découverte. Parmi eux, les **parcours des Bornes armoriées en forêt d'Halatte** sont une proposition originale à vivre en famille ou entre amis.

Accessible depuis Aumont-en-Halatte, ces circuits nature vous emmènent à la rencontre d'un patrimoine méconnu, niché au cœur de la forêt : les bornes de pierre gravées aux armes des princes de Condé.

Ces nouveaux sentiers vous font parcourir la forêt domaniale, à l'ombre des chênes et des hêtres, guidés par des contenus pédagogiques sur l'histoire des bornes, leur fonction, le lien entre pouvoir et forêt, et la biodiversité du massif. Des contenus pensés pour les familles, des anecdotes historiques complètent ces 3 promenades immersives.

Disponibles gratuitement sur le site internet www.chantilly-senlis-tourisme.com, ces circuits s'inscrivent dans la volonté de proposer des expériences accessibles, culturelles et nature, à deux pas de chez soi.

Une belle occasion de redécouvrir la forêt d'Halatte autrement !

Photos : © Chantilly Senlis Tourisme

Pages 37 et 38 propositions de découverte de notre patrimoine autour de nous pendant l'été.

Pour suivre l'actualité de la destination ou poser une question, un seul réflexe : connectez-vous sur www.chantilly-senlis-tourisme.com ou abonnez-vous à la newsletter mensuelle !

BREF HISTORIQUE DE L'OFFICE DE TOURISME DE SENLIS

- **Juillet 1914**, Louis Escavy perçoit le potentiel touristique de la ville et fonde, avec plusieurs personnalités locales, le **Syndicat d'initiative de Senlis**, succédant au bureau de tourisme existant depuis la fin du XIX^e siècle.
- **1920 à 1973**, le Bureau d'Initiative a pour mission d'organiser les manifestations de la ville et d'en assurer la promotion.
- **1973**, création officielle des Offices de Tourisme en France, sa mission évolue : l'Office de Tourisme de Senlis devient une structure dédiée à l'accueil, l'information et la promotion du territoire, à destination des habitants, des visiteurs, des touristes et des excursionnistes.

OFFICE DE TOURISME CHANTILLY - SENLIS



SIGNIFICATION DU LOGO DE L'OFFICE DE TOURISME CHANTILLY - SENLIS

Notre territoire est majoritairement couvert par le massif des trois forêts (Chantilly, Ermenonville et Halatte). Il est logique que le logo de l'Office de Tourisme de ce territoire reflète cette réalité en associant l'image de l'arbre, à celle de l'animal emblématique de ces forêts : **LE CERF**.

La vue d'ensemble combine une tête de cerf dont les bois se mélangent harmonieusement avec des branches des chênes et hêtres majestueux de nos forêts. Cette ramure enserme des étoiles et un trèfle central pour traduire les liens unissant la nature et la culture qui font rayonner notre territoire comme l'affirme la signature « **À la rencontre de la nature et de l'histoire** ».

En entrant dans les détails du logo qui reflètent le foisonnement des offres proposées par la destination Chantilly-Senlis, nous voyons :

LES FEUILLES - LES GOUTTES D'EAU

qui font référence à la nature si présente par les forêts bien sûr mais aussi, nos parcs et jardins, nos étangs et rivières..

LES ÉTOILES

qui symbolisent les temps forts et les nombreux beaux événements qui jalonnent notre agenda tout au long de l'année.

LE TRÈFLE CENTRAL

que vous retrouvez très présent dans les architectures médiévales et gothiques, représente les nombreux édifices qui balisent notre territoire :

- ✓ Châteaux (*Chantilly, Montépilloy, Pontarmé, Raray, Château royal de Senlis*),
- ✓ Cathédrale (*Notre-Dame de Senlis*),
- ✓ Abbayes (*Abbaye royale de Chailis, Abbaye de la Victoire*),
- ✓ Églises (*des villages*),
- ✓ Chapelles (*des villages*),
- ✓ Prieurés (*prieuré de Bray, prieuré Saint-Christophe, prieuré Saint-Maurice*)...

Tous ces symboles confirment notre signature

À LA RENCONTRE DE LA NATURE ET DE L'HISTOIRE

OFFICE DE TOURISME CHANTILLY - SENLIS

*Chantilly, impossible de ne pas évoquer le Domaine du Prince de Condé
sans parler de François Vatel, des fêtes grandioses du château...
et de cette légende gourmande qui fait mousser la crème Chantilly bien plus que de raison !*

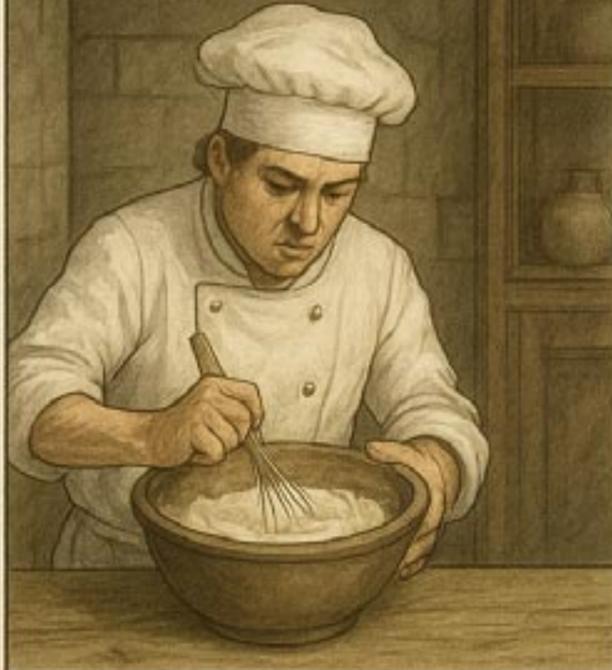
LA VÉRITABLE HISTOIRE DE LA CRÈME CHANTILLY

François Vatel (1631-1671)
était un maître d'hôtel et organisateur de
fêtes somptueuses au service du
Grand Condé, au château de Chantilly.

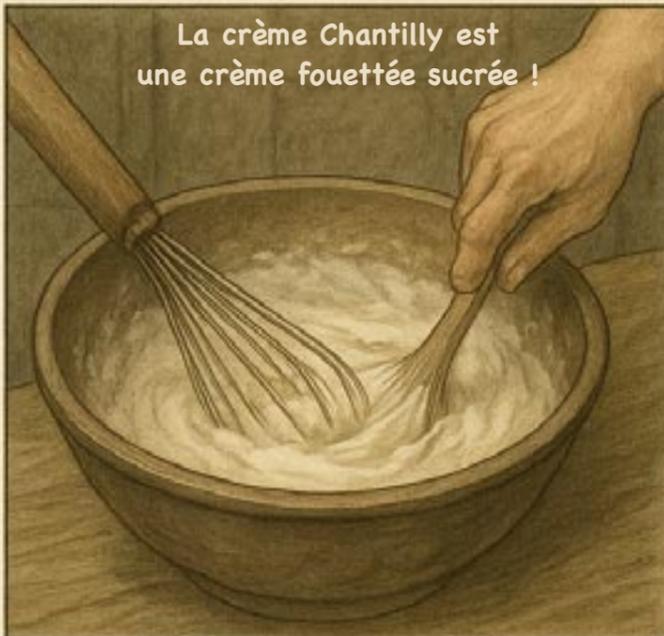


Lors d'un grand banquet il a servi
une crème fouettée, il a contribué
à la renommée de celle-ci à la cour.
Elle a été associée à "Chantilly"

Les crèmes fouettées existaient déjà
en Italie dès le XVI^e siècle



La crème Chantilly est
une crème fouettée sucrée !



Depuis ce jour, la crème Chantilly



fait fondre petits et grands
sur toutes les tables du monde !

© BD réalisée en IA

OFFICE DE TOURISME CHANTILLY - SENLIS



© Photo AdobeStock

LA RECETTE...

Ingrédients :

- ✓ 50 cl de crème crue
- ✓ 20 g de sucre vanillé
- ✓ 20 g de sucre glace

Préparation :

- ✓ Mettre la crème très froide (4 degrés) dans une jatte refroidie au réfrigérateur
- ✓ Y ajouter le sucre vanillé et le sucre glace
- ✓ Battre énergiquement la crème au fouet ou au batteur électrique jusqu'à ce qu'elle épaississe et forme des vagues.

Elle est montée en Chantilly lorsqu'en sortant le fouet, une boucle apparaît et les vagues conservent leur forme.

Attention : à ce stade, quelques coups de fouet supplémentaires transformeraient la crème Chantilly en beurre !

QR code menant à l'application de séjour [visitchantillysenlis.com](https://www.visitchantillysenlis.com)

SCANNEZ-MOI



OFFICE DE TOURISME DE CHANTILLY-SENLIS

BUREAU D'INFORMATION DE SENLIS

DE MARS À OCTOBRE

- ✓ Du mardi au vendredi
de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

DE NOVEMBRE À FÉVRIER

- ✓ Du mardi au vendredi
de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

DE JANVIER À DÉCEMBRE

- ✓ Les samedis et dimanches
de 10h à 13h et de 14h à 18h

Fermé le lundi

Place du Parvis Notre-Dame - 60300 SENLIS
+ 33 3 44 67 37 37 - <https://www.chantilly-senlis-tourisme.com/>

BUREAU D'INFORMATION DE CHANTILLY

D'AVRIL À OCTOBRE

- ✓ du mardi au dimanche
de 10h à 13h et de 14h à 18h

DE NOVEMBRE À MARS

- ✓ Du mardi au samedi :
de 9h30 à 13h00 et de 14h à 17h30



OFFICE
DE TOURISME
CHANTILLY-SENLIS

Fermé le lundi

73 rue du Connétable - 60500 CHANTILLY
+ 33 3 44 67 37 37 - <https://www.chantilly-senlis-tourisme.com/>

ATTENTION AUX PIQÛRES DE MOUSTIQUES ET TIQUES

QU'EST-CE QU'UNE MALADIE VECTORIELLE ?

Les maladies vectorielles sont des maladies infectieuses transmises par des vecteurs : des insectes.

La transmission active du virus ou de la bactérie s'effectue alors par voie sanguine d'une espèce à une autre.

Il peut s'agir d'une piqûre (ex. moustique-tigre) ou d'une morsure (ex. tique).

Le réchauffement climatique, qui bouleverse les cycles des saisons, nous expose à une prolifération plus tardive (après novembre) et plus précoce (avant mai) de ces insectes.

MALADIE VIRALE TRANSMISE PAR DES MOUSTIQUES DU GENRE AEDES

LE MOUSTIQUE-TIGRE : la Dengue et le Chikungunya

Les symptômes les plus fréquents :

- ✓ Fièvre
- ✓ Douleurs articulaires.

MALADIE INFECTIEUSE BACTÉRIENNE TRANSMISE

PAR UNE TIQUE DE TYPE IXODES : LA MALADIE DE LYME

Les symptômes (liste non exhaustive) :

- ✓ plaque rouge et ronde de plus de 5 cm,
- ✓ fièvre,
- ✓ paralysie faciale,
- ✓ douleur avec sensation de fourmillements dans un membre,
- ✓ gonflement d'une articulation, etc.

PAR UNE TIQUE INFECTÉE : ENCÉPHALITE À TIQUE

Cette maladie peut engendrer :

- ✓ des atteintes neurologiques
- ✓ des atteintes cérébrales

QUE FAIRE POUR SE PROTÉGER ?

Voici des gestes simples mais essentiels :

- ✓ Éliminer les eaux stagnantes (soucoupes de pots, gouttières, seaux...) : ce sont des lieux de ponte pour les moustiques.
- ✓ Porter des vêtements couvrants en balade dans la nature, surtout en zones boisées (contre les tiques).
- ✓ Utiliser des répulsifs en extérieur, surtout en été.
- ✓ Surveiller sa peau après une promenade : enlever une tique diminue les risques de transmission.

EN CAS DE PIQÛRE

Les piqûres de moustiques sont très fréquentes et la probabilité de développer une maladie vectorielle est faible.

Si vous observez un ou plusieurs symptômes quelques jours après une piqûre, rapprochez-vous rapidement de votre médecin traitant

EN CAS DE MORSURE, NE PANIQUEZ PAS !

VOICI LES ÉTAPES À SUIVRE

- ✓ Étape 1 : retirer la tique à l'aide d'un tire-tique. Il faut extraire la totalité de la tique en la dévissant.
- ✓ Étape 2 : désinfecter la plaie avec un antiseptique.
- ✓ Étape 3 : chercher s'il y a d'autres tiques sur le corps et les vêtements.
- ✓ Étape 4 : important : jeter la tique, sans l'écraser. Cela augmente le risque de transmission de la bactérie.
- ✓ Étape 5 : surveiller l'évolution d'éventuels symptômes et le point de morsure pendant au moins 1 mois.

En cas de symptômes, contacter sans tarder un médecin (traitement antibiotique pendant 8 jours).

Référent Lutte antivectorielle pour la commune de Raray : Claude BONTE, mairiederaray@wanadoo.fr



S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES



QUI DOIT S'INSCRIRE ?

- ✓ Tout citoyen français âgé de 18 ans ou plus.
- ✓ Les inscriptions sont automatiques à 18 ans si recensement citoyen effectué.
- ✓ Pour voter dans une autre commune ou en cas de déménagement, une inscription volontaire est nécessaire.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

- ✓ En général : 6^e vendredi avant le scrutin.

PIÈCES À FOURNIR

- ✓ Justificatif d'identité (CNI ou passeport en cours de validité).
- ✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau/électricité, etc.).

COMMENT S'INSCRIRE ?

En ligne

- ✓ Sur service-public.fr. Nécessite un compte FranceConnect.

En mairie

- ✓ Présentez les documents en personne ou envoyez-les par courrier.

VOTER PAR PROCURATION

QU'EST-CE QUE LA PROCURATION ?

Désigner une personne pour voter à votre place si vous êtes absent le jour du vote.

QUI PEUT ÊTRE MANDATAIRE ?

- ✓ Tout électeur inscrit dans une commune française,
- ✓ Le jour du vote, l'électeur que vous avez désigné viendra voter à votre place à Raray.

COMMENT FAIRE UNE PROCURATION ?

En ligne (recommandé)

- ✓ Allez sur : maprocuration.gouv.fr, se connecter avec FranceConnect,
- ✓ Remplissez le formulaire,
- ✓ Rendez-vous en gendarmerie pour faire valider votre identité.

En personne

- ✓ Allez dans une gendarmerie avec une pièce d'identité,
- ✓ Remplissez le formulaire sur place ou apportez-le déjà complété.

DÉLAI À RESPECTER*

- ✓ Aucune date limite légale, mais la procuration doit-être en mairie le jour J.
- ✓ Faites la démarche au moins quelques jours à l'avance.

* En cours de discussion instauration d'une date limite pour l'établissement des procurations.

POUR INFORMATION

- ✓ On peut annuler ou modifier une procuration à tout moment, via le même site ou en contactant les autorités.
- ✓ On peut suivre le traitement de la procuration, via maprocuration.gouv.fr avec FranceConnect.
- ✓ Voter vous-même au bureau de vote si votre mandataire n'a pas encore voté à votre place.



LES PLANTES TOXIQUES AUTOUR DE NOUS



Conium maculatum

De nombreuses plantes toxiques poussent librement autour de nous dans des endroits comme les chemins, les caniveaux, les bords de route, sans que l'on en soupçonne toujours les effets néfastes.

Certaines peuvent provoquer des intoxications graves, voire mortelles, en cas d'ingestion ou de contact.

Il devient alors essentiel de connaître ces espèces et

de comprendre les dispositifs réglementaires qui visent à limiter leur propagation et à protéger la population.

UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE ET DE PRÉVENTION

Ces plantes toxiques, souvent banales en apparence, font partie de notre environnement quotidien. En Picardie, et notamment dans notre territoire de Senlis, certaines espèces comme la digitale, la belladone ou encore l'if sont régulièrement observées le long des routes, dans les fossés, ou en lisière de forêt. Elles ne présentent pas toujours de danger si on les laisse tranquilles, mais le risque apparaît dès qu'elles sont manipulées, cueillies ou ingérées, notamment par les enfants ou les animaux domestiques.

La loi phytosanitaire encadre les pratiques de gestion des végétaux nuisibles et impose aux collectivités, mais aussi aux particuliers, de prendre des mesures préventives dans certains cas. Elle vise à limiter la dissémination des plantes dangereuses, notamment en zones sensibles (écoles, parcs, aires de jeux, bords de routes). Cela passe par une meilleure information du public, un entretien régulier des abords de voirie, et parfois l'enlèvement ciblé de certaines espèces.

En complément, il est utile de rappeler quelques bons réflexes :

- ✓ Ne jamais consommer de baies, feuilles ou fleurs sauvages sans identification précise ;
- ✓ Éviter que les enfants ou les animaux jouent avec des plantes inconnues ;
- ✓ Signaler toute plante suspecte ou invasive aux services municipaux ;
- ✓ Prendre des précautions lors des travaux de jardinage (gants, manches longues, etc.).

LES PLANTES TOXIQUES AUTOUR DE NOUS

PLANTES TOXIQUES SUR NOS CHEMINS : UNE VIGILANCE LOCALE S'IMPOSE

Dans la région de Senlis-Raray et plus largement en Picardie, certaines plantes sauvages que l'on croise régulièrement le long des chemins, dans les fossés ou les friches peuvent présenter **une toxicité sérieuse**, tant pour les humains que pour nos animaux domestiques notamment les chiens ou les chevaux présents dans les propriétés rurales et les centres équestres.

On les trouve souvent le long des chemins de promenade, des caniveaux de hameaux, des prairies non entretenues, ainsi que sur les abords de la voie verte de Senlis, du bois de Bonsecours à la vallée de la Nonette.

Voici quelques exemples de plantes particulièrement fréquentes et à éviter :

✓ **Datura stramonium** (Stramoine)

Plante robuste avec de grandes feuilles dentées et des fruits en capsules épineuses.

Elle provoque hallucinations, confusion, voire coma.

Très toxique également pour les animaux.

✓ **Conium maculatum** (Grande ciguë) - (photo page 30)

Reconnaissable à ses ombelles blanches et à sa tige tachetée de pourpre.

L'une des plantes les plus toxiques d'Europe.

Une simple ingestion peut entraîner la mort.

✓ **Aethusa cynapium** (Petite ciguë)

Souvent confondue avec du persil.

Odeur forte, goût amer. Provoque nausées, convulsions et troubles nerveux.

Très présente sur les bords de route.

✓ **Euphorbia lathyris** (Euphorbe)

Son latex blanc est très irritant pour la peau et les yeux.

À manipuler avec précaution.

Provoque brûlures et réactions digestives.

✓ **Solanum nigrum** (Morelle noire)

Ses petites baies noires attirent les enfants et les chiens.

Elles sont toxiques, surtout avant maturité complète.

✓ **Arum maculatum** (Gouet)

Feuilles en flèche, baies rouges vives.

Très toxique : cause brûlures buccales et douleurs sévères chez l'homme et l'animal.

✓ **Digitalis purpurea** (Digitale pourpre)

Très ornementale, mais hautement toxique pour le cœur.

Ingestion même en petite quantité : danger immédiat.

✓ **Jacobaea vulgaris** (Sénéçon de Jacob)

Plante herbacée fréquente en bord de route, prairies et nos jardins.

Haute de 30 à 100 cm, elle fleurit de juin à septembre avec de petites fleurs jaunes en forme de marguerites.

Attire les abeilles et papillons, attention elle contient des alcaloïdes nocifs pour les animaux et l'homme (présence dans le miel).

Toxique pour les chevaux, bovins et ovins : elle contient des substances nocives pour le foie, même sèche dans le foin.



Datura Stramonium



Aethusa cynapium



Euphorbe lathyris



Solanum nigrum



Arum maculatum



Digitalis purpurea



Jacobaea vulgaris

LES PLANTES TOXIQUES AUTOUR DE NOUS

BON À SAVOIR

- ✓ Les plantes toxiques ne sont pas forcément rares : elles poussent dans les caniveaux, les talus, les chemins de promenade, et parfois même dans les jardins et les cimetières.
- ✓ Le fait qu'une plante soit jolie ou fréquente n'est pas un gage d'innocuité. Il faut également garder à l'esprit que le fait que ce soit naturel ne signifie pas obligatoirement que ce soit bon pour la santé.
- ✓ Une application d'identification des plantes ou un guide local peut vous aider à reconnaître les espèces problématiques.
- ✓ Un jardin naturel ne signifie pas sans risque : même dans des potagers ou jardins dits "sauvages", certaines espèces toxiques peuvent s'installer.
- ✓ Un chien n'a pas l'instinct d'éviter le danger : l'odeur ou la texture de certaines plantes ne le dissuade pas toujours.
- ✓ Attention aux baies colorées : pour les enfants en bas âge, l'envie de toucher ou goûter peut être forte.
- ✓ En cas de doute ou d'ingestion : contactez rapidement un professionnel de santé : médecin, vétérinaire, pharmacien.

SOYONS VIGILANTS, POUR NOUS ET NOS ANIMAUX

- ✓ Ne laissez pas les chiens renifler ou mâchouiller des plantes inconnues en promenade, ils sont aussi vulnérables, souvent même plus sensibles que l'homme à certaines plantes.
- ✓ Surveillez les sentiers empruntés par les chevaux, les plantes toxiques se retrouvent dans le foin ou dans des pâtures.
- ✓ Ne touchez pas ces plantes à mains nues, surtout si vous avez des enfants.

PLANTES TOXIQUES FRÉQUENTES EN PICARDIE (SENLIS ET ENVIRONS)

PLANTES	TOXICITÉ	HUMAIN	CHIEN	CHEVAL	LIEUX
Datura stramonium	Très haute	Hallucinations, coma	Convulsions	Coliques, mort	Bords de route, friches
Conium maculatum	Extrême	Paralyse, arrêt respiratoire	Salivation, mort	Mort rapide	Fossés humides, chemins
Aethusa cynapium	Haute	Vomissements, convulsions	Troubles digestifs	Troubles nerveux	Chemins, terrains vagues
Euphorbia lathyris	Moyenne	Irritations peau Irritations yeux	Brûlures buccales	Diarrhée	Murs, caniveaux
Solanum nigrum	Moyenne	Nausées, vertiges	Vomissements	Coliques	Chemins, friches
Arum maculatum	Moyenne	Brûlures, vomissements	Bave, gêne orale	Douleur, refus de manger	Sous-bois, haies
Digitalis purpurea	Très haute	Arrêt cardiaque	Arythmie, vomissements	Cardiotoxique	Bords de bois, sentiers

LES RÈGLES DE CIVISME

Voici une liste de règles de civisme adaptées à notre village, visant à favoriser le respect, la convivialité et la qualité de vie à Raray

RESPECT DU VOISINAGE

- Éviter les nuisances sonores (*tondeuse, musique forte*) tôt le matin ou tard le soir,
- Saluer les voisins et garder une attitude courtoise,
- Informer ses voisins en cas de fête ou de travaux occasionnant du bruit.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

- Ne pas jeter de déchets dans la nature ou sur la voie publique,
- Trier les déchets selon les consignes locales,
- Entretenir son jardin, ses haies et ses trottoirs pour préserver le cadre de vie,
- Respecter la faune et la flore locale (*pas de cueillette abusive, ne pas perturber les animaux*).

VIE RURALE ET ENTRAIDE

- Respecter les agriculteurs et leur activité (*ne pas entrer dans les champs sans autorisation*),
- Participer à la vie communautaire si possible (*fêtes, bureau de vote...*),
- Pratiquer l'entraide entre voisins : aide en cas de panne d'électro ménager, de maladie, etc.

CIRCULATION ET SÉCURITÉ

- Respecter les limitations de vitesse dans le village,
- Stationner sans gêner la circulation, **notamment les secours** et les engins agricoles, ses voisins,
- Être vigilant aux piétons, cyclistes et animaux domestiques.

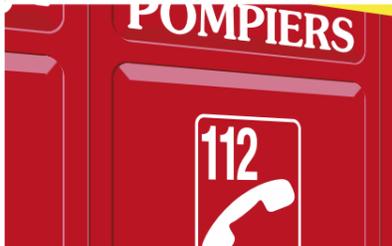
ANIMAUX DOMESTIQUES

- Tenir les chiens en laisse en dehors des propriétés,
- Ramasser les déjections dans les lieux publics,
- Ne pas laisser les animaux errer librement ou aboyer excessivement.

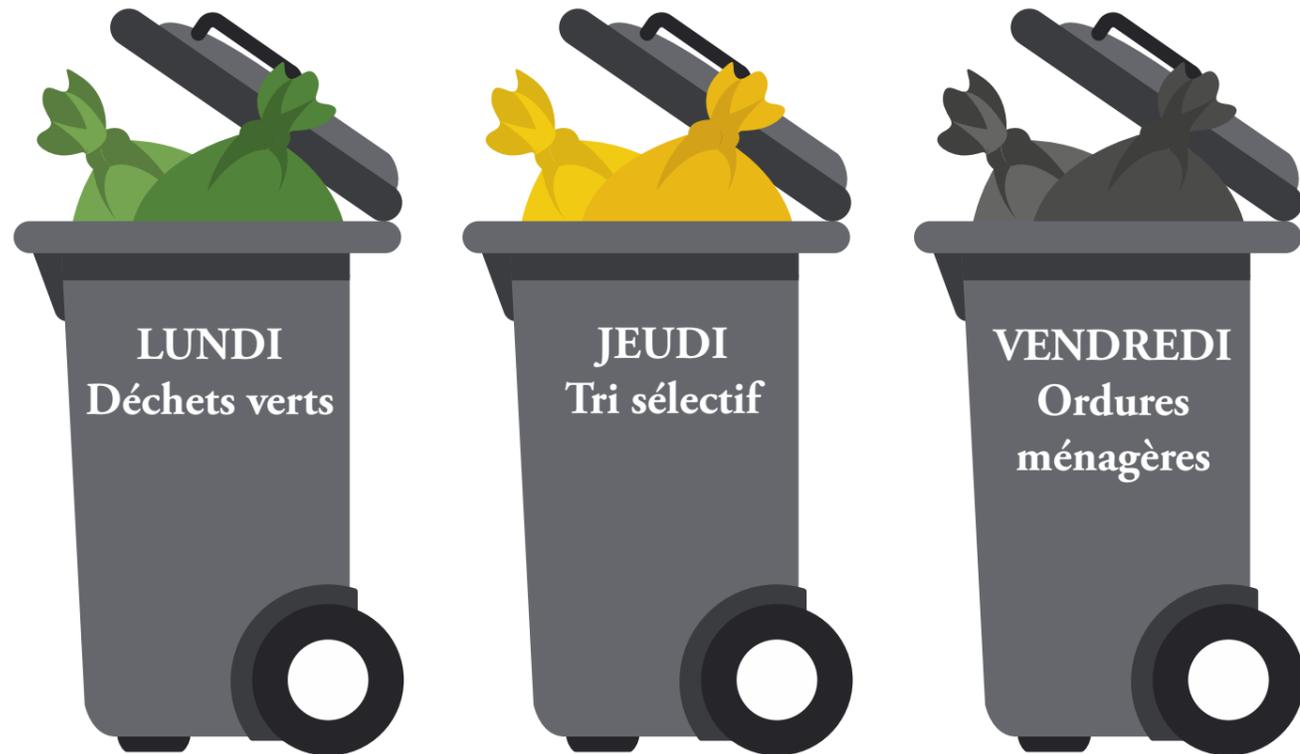
RESPECT DES LIEUX PUBLICS

- Utiliser l'aire de jeux et les bancs avec soin,
- Ne pas vandaliser les biens communs (*panneaux, abris bus, bâtiments*),
- Participer au nettoyage et à l'entretien de la commune.

RESTONS TOUS VIGILANTS DE TOUS MOUVEMENTS SUSPECTS



LA GESTION DES DÉCHETS À RARAY



© Illustration AdobeStock

LUNDI : BAC VERT - DÉCHETS VERTS

Les déchets verts sont les végétaux issus de l'entretien des jardins : tonte, taille, feuilles mortes, élagage d'arbres (*branchage de diamètre inférieur à 10 cm, longueur 1 m, en fagot*).

La Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO) met à disposition de chaque foyer des communes de la CCSSO, un conteneur déchets verts de 240 litres afin de :

Faciliter le ramassage par les ripeurs de notre prestataire de collecte des déchets et afin de limiter les risques de Troubles Musculo Squelettiques (TMS)

Permettre de stocker dans de bonnes conditions les déchets verts plusieurs jours et éviter les problèmes d'humidité liés aux sacs.

Limiter l'impact écologique en supprimant les sacs en papier par un conteneur déchets verts.

ATTENTION : Les déchets verts ne doivent pas soulever le couvercle sinon pas de ramassage du conteneur.

Pour toute commande de conteneur "Déchets Verts", adresser un email à environnement@ccsso.fr

JEUDI : BAC JAUNE - TRI SÉLECTIF

- Les papiers, journaux, magazines, prospectus, annuaires, livres et cartons vidés de leur contenu
- Les briques alimentaires vidées de leur contenu (*lait, soupe, crème, jus de fruits...*)
- Les bouteilles et flacons en plastique vidés de leur contenu - accompagnés de leurs bouchons (*lait, eau, soda, jus de fruits, huile végétale, bidon de lessive, flacon de produit d'hygiène, bouteille de shampoing, nettoyant ménager...*)
- Les boîtes d'œufs, de fromage, les rouleaux de papier toilette et d'essuie-tout, les suremballages en carton des yaourts, gâteaux... vidés de leur contenu
- Les emballages en plastique vidés de leur contenu (*film plastique, barquette, polystyrène, pot de crème fraîche et yaourt, pot de fleurs en plastique...*)
- Les boîtes métalliques (*chicorée, thé, conserve...*) et les canettes de boisson vidées de leur contenu
- Les barquettes métalliques vidées de leur contenu (*frites, compotes...*)
- Les aérosols et bouteilles métalliques (*mousse à raser, déodorant...*)
- Les capsules de café en aluminium

SONT EXCLUS DE CE BAC JAUNE

- Les pots de fleurs en terre, les flacons ayant contenu des produits dangereux
- Les cartons souillés
- Les déchets en matière plastique qui ne sont pas des emballages (*jouet...*)
- Les papiers peints, les papiers souillés et autres papiers spéciaux (*papier-cadeaux, papier carbone, papier autocollant*)
- Les déchets à risque des professions de santé (aiguille, seringue,...)

VENDREDI : BAC GRIS OU NOIR - ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères sont les déchets issus de l'activité quotidienne des ménages provenant des préparations des aliments et des restes de repas, du nettoyage des habitations (*balayures, débris de vaisselles, chiffons...*). Tous ces déchets doivent être sans risque pour les personnes et pour l'environnement.

LE VERRE

La collecte des emballages en verre s'effectue uniquement aux Points d'Apport Volontaire (PAV)

RARAY Chemin de Huleux

BRASSEUSE Place du village à l'angle de la D134

- Le verre se recycle à l'infini ;
- Les bouchons en liège sont à déposer dans le bac d'ordures ménagères ;
- Les couvercles et capsules en métal sont à déposer dans le bac tri sélectif.

LES 3 RÈGLES DE COLLECTE

- ① Sorties des bacs
 - ✓ la veille pour les déchets verts
 - ✓ le jour même à 14h00 ou le matin pour le tri sélectif et les ordures ménagères
- ② Placer son bac avec la poignée côté route
- ③ Une fois la collecte effectuée rentrer le bac le plus tôt possible pour faciliter le passage des piétons.

LES ENCOMBRANTS

ALLO ENCOMBRANTS

[N°Vert 0 800 00 39 19](tel:0800003919)

La collecte en porte-à-porte sur rendez-vous au

ou <https://collecte-sur-rdv.recyclage.veolia.fr/>

Les règles de la collecte :

Présentation en vrac et proprement disposé, au même endroit que les conteneurs ordures ménagères ou tri ;

Tout comme les conteneurs, les encombrants doivent être sortis la veille pour le lendemain. Ils ne doivent pas empêcher le passage des piétons et des poussettes.

- Mobilier en bois : armoire, table, chaise, canapé et mobilier de jardin bois ;
- Literie : matelas, sommier ;
- Menuiserie en bois : panneau, porte ou fenêtre (sans vitre) ;
- Le mobilier de jardin en plastique est collecté mais il est préférable de le déposer en déchetterie.

Source : <https://ccsso.fr/services/mes-dechets/>
environnement@ccsso.fr

CCSSO

30 avenue Eugène Gazeau - 60300 SENLIS - Tél : 03 44 99 08 60

<https://ccsso.fr/>

L'ATELIER DES ARTS

L'Atelier des arts est une association à but non lucratif (loi 1901).
Elle est née de la rencontre d'artistes passionnés habitants des villages du sud de l'Oise.

LES MEMBRES DU BUREAU

Président : Fannie Renault ; Trésorier : Yves Auger ; Vice-Présidente : Marie-Claude Auger ; Secrétaire : Valérie Guédot.
Direction artistique : Marie-Catherine Conti ;
Communication : Catherine Gagniard et Alain Bron ; Son et lumière : Christian Palligiano

L'ATELIER
DES ARTS

Depuis 2014, l'Atelier des Arts, créé par des bénévoles, propose des spectacles professionnels :

musique classique et moderne, théâtre, conférences,

ainsi que de nombreuses activités visant à développer la culture en milieu rural.

Installé dans un lieu atypique – La Grange – il organise des ateliers de chant, de lecture à voix haute, d'écriture, ...

Les artistes y partagent leur passion et leur savoir-faire avec les petits comme les grands.

L'Atelier des Arts est une compagnie d'arts vivants qui crée des spectacles mêlant différentes disciplines artistiques

TROIS SPECTACLES EN SEPTEMBRE 2025



Dimanche 7 septembre (16h)
« **AIMER À PERDRE LA RAISON** »
Nelson MONFORT, journaliste, propose une « causerie musicale » autour de celui qu'il aime appeler « **L'HOMME MAJUSCULE** » Jean FERRAT.
Avec des mots très simples, rythmés notre hôte raconte la vie d'un artiste pudique et intime, à travers ses chansons et en donnant des détails que très peu de gens connaissent de cet homme à la fois ordinaire et extraordinaire que fut Jean FERRAT.



Samedi 20 septembre (20h)
Dimanche 21 septembre (16h)
« **L'AUTRUCHE ET L'ASCIDIE** »
de et avec Baptiste Roussillon, accompagné de Thierry Lecacheux
Les oiseaux sont très présents à la Grange en cette année 2025, prétextes à des contes fantaisistes, comme cette fable musicale qui s'adresse à tous les publics. Métaphores, poésies et humour sont les outils pour évoquer la perte de biodiversité et le pillage des richesses naturelles par les humains.



Samedi 27 septembre (20h)
Dimanche 28 septembre (16h)
« **OREILLE ROUGE** »
d'Éric Chevillard adapté et interprété par Xavier Simonin
Un auteur contemporain connu pour son style unique et son humour pince-sans-rire. Alors qu'il refuse jusqu'à maintenant d'être adapté au théâtre, l'acteur Xavier Simonin, a pu persuader cet auteur atypique que nous aurons donc la chance de découvrir à La Grange. **Une première nationale !**

LA GRANGE - 2, rue Oger-le-Danois - 60800 TRUMILLY

Réservation indispensable

Tel : 06 74 49 38 80 - <https://atelierdesarts.weebly.com/>

PATRIMOINE ET CURIOSITÉS

TEMPLE GALLO-ROMAIN

Lors d'une promenade en forêt d'Halatte, au détour d'un chemin forestier, se découpent dans les fourrés les vestiges d'un temple gallo-romain construit vers l'an 48 à 60 et qui connut son apogée aux III^{ème} et IV^{ème} siècles. Il fut retrouvé lors de travaux forestiers en 1825.

Forêt d'Halatte

60300 Ognon

RUELLES MÉDIÉVALES

Le cœur historique de Senlis est composé de ruelles pavées à caniveau central, jalonnées de bornes « chasse-roues », caractéristiques de l'époque médiévale.

Certaines rues fleurissent bon les métiers d'antan qui y étaient exercés : Rue de la Tonnellerie, rue de la Tannerie, rue de la Treille, rue des Cordeliers... En regardant de plus près, vous pourrez y voir des indices sur leur passé : enseignes, publicités murales...

D'autres noms de rue aiguisent la curiosité la rue de la Poulailleterie qui mérite encore son nom, rue des Pigeons blancs, rue du Chat Haret, rue aux Flageards...

DOMAINE DE CHAALIS DU 5 JUILLET AU 31 AOÛT

Le domaine de Chaalis ouvre ses portes aux amateurs d'aventure à travers un spectacle de fauconnerie inédit et une chasse au trésor.

Spectacle de fauconnerie « La Grande aventure de Chaalis »
Pendant 25 minutes, l'histoire de Chaalis vous est contée, de la fondation de l'abbaye par Louis VI jusqu'au legs de Nélie Jacquemart-André à l'Institut de France. Au cœur des ruines, transformées pour l'occasion en véritable scène de théâtre, des rapaces (*buses, aigles, vautours et chouettes*) incarnent les chapitres de la formidable histoire Chaalis.

Du mercredi au dimanche, à 11h et 15h

Réservation obligatoire.

Chasse au trésor – « Le Trésor de Jupiter »

La légende raconte que dans les nuages de l'Olympe, Jupiter, roi des dieux, a confié à son fils Hercule un trésor. Pour le protéger, il a chargé son aigle d'or de veiller sur lui. Ce trésor a traversé les âges, transmis secrètement aux descendants d'Hercule.

Des siècles plus tard, le roi François I^{er} nomme Hippolyte d'Este, abbé de Chaalis. Ce n'était pas un abbé comme les autres : prince de Ferrare, cardinal et surtout descendant d'Hercule !

C'est lui qui a caché le trésor à Chaalis, sous la vigilance de l'aigle de Jupiter, invisible mais toujours présent.

Aujourd'hui, un signe est apparu dans le ciel : l'aigle est de retour. Le moment est venu de partir en quête du trésor de Jupiter. Suis les plumes d'or laissées par l'aigle et résous les énigmes du livret pour le retrouver !

Tous les jours, en continu, de 10h à 18h

Durée 1h environ

Réservation obligatoire.

LES PRODUCTEURS BRASSERIE FÉLICITÉ

Cette brasserie ouverte en 2014 par deux frères, Martin et Samuel, est née de leur envie de partager le savoir-faire artisanal, tout en créant des recettes avec des produits de qualité. La brasserie a pris place dans la ferme familiale et ouvre ses portes pour des visites guidées.

Vendredi et samedi de 14h à 18h

18 place du Fort

60950 MONTAGNY-SAINTE-FELICITE

LE RUCHER D'HIPPOCRATE

Le butinage du tilleul se fait dans la forêt de Chantilly. Ce miel est à la fois herbacé et épicé au nez, il avance sur des notes de café puis en bouche développe une magnifique fraîcheur qui lui donne beaucoup de fluidité et une belle longueur.

Lundi au samedi de 14h à 18h

15 Rue de la Garenne

60300 AVILLY-SAINT-LEONARD

DÉGUSTATION : LA CRÈME CHANTILLY OÙ LA DÉGUSTER ?

Dans le parc du Château de Chantilly

Le restaurant Le Hameau

Berceau de la crème Chantilly ! Régalez-vous avec des fraises ou framboises, tarte aux fruits, coupe de glaces, le tout accompagné d'une généreuse crème chantilly.

03 44 57 46 21

En ville : L'Atelier de la Chantilly

A la rose, au miel, au chocolat, à la fleur d'oranger, dans des choux ou en Pavlova... Succombez au charme de cette crème.

48 rue du connétable 60500 Chantilly

03 44 54 65 24

SITES À VISITER

JARDIN DU BASTION DE LA PORTE DE MEAUX

Prenez rendez-vous dans ce jardin et venez découvrir cet espace historique de la ville à la croisée du rempart de l'Escalade et du rempart Bellevue.

Le bastion de la porte de Meaux fut ajouté aux fortifications de la ville au XVI^{ème} siècle. En 1544, le cours de la Nonette est détourné pour servir de moyen de défense, en venant baigner les pieds des fortifications et du bastion. La compagnie d'arc, dont vous pouvez admirer les pas de tir, est fondée en 1433 et s'y établit en 1619.

du 31 mars au 28 septembre

du lundi au dimanche de 9h à 19h30

Rempart de l'Escalade 60300 SENLIS

POTAGER DES PRINCES

Au cœur de Chantilly, dans un parc historique de 3 hectares classé Jardin Remarquable, le Potager des Princes se compose d'un potager fleuri et d'une symphonie de 25 jardins différents. C'est également un parc animalier, véritable paradis pour les familles ! Collection de perruches, faisans, paons et poules naines peuplent le musée vivant de la bassecour, ainsi que chèvres et moutons nains.

Au cours de la promenade, vous déambulez sur des "pas japonais" en ardoises sur le bord d'une cascade, admirez une basse-cour japonaise, traversez un labyrinthe de bambous, contemplez un jardin zen et surtout découvrez le premier potager japonais de France avec 20 plantes symboliques.

Samedi et dimanche de 10h à 18h
17 Rue de la Faisanderie
60500 CHANTILLY

VILLAGE TROGLODYTIQUE

Une balade dans la rue troglodytique de Gouvieux ! Ces maisons troglodytes sont pour certaines toujours habitées par les Godviciens, une est le siège social de l'association des Vignerons et d'autres sont occupées par des artisans d'art : Anne De la Forge, A.D Création (émailleur d'art), Claire Fréchet, Atelier Workshop (poterie et céramique), Toone Nicole, MosaikToone (mosaïque). Au cours de votre balade, peut-être aurez-vous la chance de rencontrer l'une d'entre elles pour échanger sur leur passion !

Impasse des Carrières
60270 GOUVIEUX

Office de Tourisme de Chantilly-Senlis (Fermé le lundi)
Bureau de Senlis Place du Parvis Notre-Dame - SENLIS
☎ 03 44 67 37 37 ✉ accueil@chantilly-senlis-tourisme.com
<https://www.chantilly-senlis-tourisme.com>

LE CARNET DE RARAY

BIENVENUE AUX NOUVEAUX RARÉTIENS



- Monsieur BEAUMONT
- Madame Ludivine BOURGEOIS
- Monsieur et Madame BOFFEL
- Madame BRAYER
- Madame BRÉVALLE
- Monsieur et Madame GASTON
- Monsieur SALABERT et Madame PORET

NOUVEL HABITANT ?
SI CE N'EST PAS DÉJÀ FAIT, PASSEZ EN MAIRIE
POUR VOUS PRÉSENTER !

ET, PENSEZ À VOUS INSCRIRE
SUR LES LISTES ÉLECTORALES ! (VOIR PAGE 29)



DÉCÈS

- Gérard FAIVRE, 67 ans le 14 octobre 2024
- Martine VASSEUR, 63 ans épouse FRANCHET le 19 novembre 2024



Commune de Raray.
Venez découvrir l'actualité de Raray

© Illustrations AdobeStock

Association Fêtes & Loisirs de Raray



SAMEDI
20 SEPTEMBRE
À 9H00



POUR UN PASSAGE À RARAY DE L'ESPACE FRANCE SERVICES ITINÉRANT qui vous aide dans vos démarches administratives auprès d'organismes tels que : CAF, CPAM, MSA...
contacter le : 06 33 52 79 99
ou par e-mail : franceservices@ccsso.fr pour un rendez-vous



Lundi de 19h30 à 20h30 **HATHA YOGA**
Éveil spirituel par les postures, discipline du souffle et méditation.

Mardi de 19h30 à 20h30 : **YOGA THÉRAPIE**
Prévention et entretien du dos (travail sur ballon).



(Hors vacances scolaires)

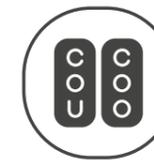
Tarif : 16,00 € la séance
1, rue de la Solette - RARAY

Reprise des séances
le lundi 1^{er} septembre 2025

Pour toute inscription, un certificat médical d'aptitude physique est exigé.

© Illustration AdobeStock

LES ACTIVITÉS À RARAY



Grands Chênes

Vivre une expérience au cœur de la nature
Cabanes de 16 à 35 m² duo ou familiale
Info et réservation : +33(0)3 44 58 39 08
info@cabanesdesgrandschenes.com
www.cabanesdesgrandschenes.com



LA VERRIÈRE

Ouvert tous les jours de 8h30 à 18h,
jusqu'à 19h le dimanche
et jusqu'à 23h les jeudi, vendredi et samedi
pour vos soirées conviviales
4, rue Nicolas de Lancy - RARAY
03 44 60 01 94



CHÂTEAU DE RARAY

Le Golf du Château de Raray s'étend sur 165 hectares.
TROIS PARCOURS

- 18 trous « La Licorne ». Longueur : 6 145 mètres
- 9 trous « Le Faon ». Parcours Pitch & Putt
- 9 trous « Le Daguet » Longueur : 2 955 mètres.

ZONES D'ENTRAÎNEMENT
Practice : 60 postes sur gazon et 10 sur tapis.
Putting green, Pitching green

OUVERT TOUS LES JOURS

Haute saison du 1^{er} mars au 31 octobre

- en semaine : de 8h à 18h
- le week-end : de 7h30 à 19h

Basse saison du 1^{er} novembre au 28 février

- en semaine : de 8h30 à 17h
- le week-end : de 8h à 17h30

03 44 54 70 61 - contact@exclusivgolf-raray.fr



Aquilon Découverte

Un vent nouveau souffle sur le patrimoine
Informations régulières sur les activités Aquilon sur
www.aquilon-decouverte.com
Contactez-nous !